

Renseignements :

ERAGE – Délégation Alsace
4 rue Brûlée
CS 70008
67085 STRASBOURG Cedex
Tél. : 03 88 14 19 09
Fax : 03 88 35 62 27
Mail : alsace@erage.eu
Case : Formation Continue



Durée

4 :00 heures

Spécialisation(s)

Droit commercial, des affaires et de la concurrence

Niveau(x) :

2. Approfondissement

Évaluation : fiche d'évaluation à l'issue de la formation

Date

09/04/2019

Horaires

De 16h00 à 20h00

Lieu de la formation

ERAGE - 4 rue Brûlée
67085 STRASBOURG CEDEX

Intervenant(s) :

Maître William FEUGERE, Avocat au Barreau de Paris, spécialiste en droit pénal

Prérequis : Connaissance de base de la spécialisation ciblée

Méthode pédagogique : Formation associant aspects théoriques et pratiques (exemples concrets, échanges,..)

Support remis : Dossier pédagogique PDF, élaboré par les intervenants

Objectif de la formation :

- Analyser le contexte juridique de la loi Sapin 2 en matière de lutte contre la corruption
- Mettre en place un programme de compliance et les outils imposés aux entreprises

Programme :

1. Cerner le cadre réglementaire après la loi Sapin 2

- Faire le point sur les prérogatives de la nouvelle Agence Française Anticorruption (AFA)
- Identifier les obligations des entreprises en matière de lutte contre la corruption et le trafic d'influence

2. Mettre en œuvre un programme efficace de compliance

- Mettre en œuvre les outils pour se conformer aux obligations de la loi Sapin 2
- Le code de conduite
- Le dispositif d'alerte interne
- La cartographie des risques

3. Intégrer le nouveau système de protection des lanceurs d'alerte

- Définir le statut du lanceur d'alerte
- Définir le rôle et les missions du référent
- Maîtriser la procédure de signalement d'une alerte

A retourner à :

ERAGE - Délégation Alsace
4 rue Brûlée
CS 70008
67085 STRASBOURG Cedex
Tél. : 03 88 14 19 09
Fax : 03 88 35 62 27
Mail : alsace@erage.eu
Case : Formation Continue



Date

09/04/2019

Horaires

De 16h00 à 20h00

Durée

4 :00 heures

Lieu de la formation

ERAGE - 4 rue Brûlée
67085 STRASBOURG CEDEX

Niveau(x)

1. Initiation
2. Approfondissement

Spécialisations

Droit commercial, des affaires et de la concurrence

Programme

Voir le programme de formation joint à ce présent bulletin.

Formation limitée à :

49 personnes

Date limite d'inscription

8 jours avant la date de la formation.

Modalités de règlement

Paiement par chèque à l'ordre de l'ERAGE
1 chèque par participant et par formation

Renseignements sur le participant

Civilité :

Nom :

Prénom :

Barreau :

Cabinet ou structure:

Adresse :

Tél. : Case Palais :

E-mail :

Jeune Barreau (moins de 2 ans d'exercice) Année prestation serment

Profession : Avocat Libéral Avocat Salarié Magistrat Juriste

Autre, précisez

ERAGE organisme de formation N° 42670280867

Conditions générales

Aucun règlement en espèce ne sera accepté. Les inscriptions ne sont prises en compte qu'après paiement des droits d'inscription. Les attestations de présence ne sont délivrées que si la liste de présence a été émargée lors de la formation et au vu d'une présence effective. En cas d'annulation par le participant, les droits d'inscription ne seront pas remboursés à moins de 10 jours de la formation. L'ERAGE se réserve le droit d'annuler une formation 8 jours avant la date prévue faute d'un minimum de participants, les frais d'inscription seront alors intégralement remboursés. Les bulletins d'inscription seront enregistrés par ordre d'arrivée sous réserve que l'inscription soit accompagnée du règlement. Veuillez vous référer à notre site Internet pour les versions actualisées.

Cette formation est susceptible d'être prise en charge par le FIFPL ou Actalians, sur demande préalable auprès des organismes, en fonction de votre dossier individuel.

Les données à caractère personnel collectées par le présent formulaire font l'objet d'un traitement automatisé par l'Ecole Régionale des Avocats du Grand Est à des fins de gestion administrative et pédagogique. Conformément aux dispositions du Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et d'effacement concernant vos données, que vous pouvez exercer en nous adressant votre demande à l'adresse dpo@erage.eu, assortie d'une pièce d'identité. Pour toute information complémentaire concernant notre politique de protection des données à caractère personnel, nous vous invitons à consulter cette dernière sur notre site internet : www.erage.eu.

Fait le à

Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions générales de vente et du programme de formation joints à ce présent bulletin d'inscription.

Signature et cachet

Coût de la formation :

Avocat et autre public : 140 €/jour

Avocat 2 premières années d'exercice : 100 €/jour